



COMMUNE DE PENVENAN

Port de Plaisance de PENVENAN
Boulevard de la Mer
22710 PENVENAN
Tel : 02.96.92.89.11
Email : capitainerie@ville-penvenan.fr
Site Internet : www.ville-penvenan.fr

ANNÉE 2023

Zone de Mouillages de Buguéès

Formulaire d'inscription sur liste d'attente d'un mouillage annuel

Nom* : Prénom* :

Adresse principale :
.....

Adresse secondaire :
.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Sollicite un mouillage dans la zone de mouillages groupés.

NOM DU NAVIRE :

IMMATRICULATION :

Caractéristiques du bateau :

Photocopie de la carte de circulation du navire.

(Si vous n'avez pas encore de bateau, veuillez obligatoirement noter un type de bateau et une longueur approximative)

Type :

Vedette

Voilier quillard

Voilier dériveur

Plate

Multicoque

Pneumatique

Longueur moteur compris (Hors tout) : Tirant d'eau maxi :

Date d'inscription initiale (le cas échéant) :

Droits d'inscription annuel sur liste d'attente : Joindre un chèque de 15 € libellé à l'ordre du Trésor public (délibération du 30 janvier 2023)

Date et signature du demandeur* :

* + de 18 ans



Zone de Mouillages de Buguéès

Reçu d'inscription en liste d'attente 2023

Nom : Prénom :

Longueur du bateau inscrit (hors tout moteur compris) :

Tirant d'eau maxi :

Type de bateau inscrit : NOM :

Règlement des droits d'inscription sur liste d'attente acquitté : oui non

Tampon du port et signature du responsable :

AVERTISSEMENT : L'inscription au port de Buguéès, recevable du 1^{er} février au 31 octobre, devra être renouvelée tous les ans, entre le 1^{er} février et le 10 mars, par écrit ou mail auprès de la Capitainerie. La non-confirmation de la demande sera considérée comme un renoncement et donnera lieu à la radiation de la liste d'attente.

Le refus aux propositions d'emplacements durant trois années consécutives entraîne la radiation de la liste d'attente.